

Collège de l'Aulne





Logos réalisés par les élèves du collège et lauréats d'un concours



PROJET

SECTION SCOLAIRE SPORTIVE DÉPARTEMENTALE FOOTBALL

**COLLEGE DE L'AULNE
CHATEAUNEUF DU FAOU**

Introduction

1 Classes et organisation

2 Objectifs

- Généraux
- Sportifs
- Éducatifs

3 Modalités de recrutement

4 Les différents suivis

- Scolaire
- Famille
- Médical
- Sportif

5 Engagement

6 S'ouvrir aux autres





le contexte du collège :

- Collège Rural du centre Bretagne éloigné des centres urbains 1 h de route
- 335 élèves, en baisse depuis des années.
- 40 % de CSP défavorisés. Chiffres en progression
- Un manque d'ambition scolaire
- Un manque de mobilité.
- Bassin de l'emploi sur le territoire en difficulté.
- La SSD 29 offre une plus-value importante au collège de l'Aulne.



La section sportive Départementale 29 :

- La Section sportive 29 :
- Créée en 1984
- Un partenariat a été signé entre le collège et la Fédération Française de Football.
- Le projet de la section sportive s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS et de l'association sportive
- Internat
- Cette section s'adresse aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} sur concours.
- 24 garçons : 20 joueurs de champs et 4 gardiens.
- 4/5 séances hebdomadaires placées sous la responsabilité d'un entraîneur breveté d'état mis à disposition par District 29.
- Les élèves seront soumis à des tests physiques et techniques. Leur attitude et leur motivation seront elles aussi évaluées.
- Faire progresser les élèves en dehors des contraintes liés à la compétition.



Les objectifs :

- Les objectifs poursuivis :
- Connaître son potentiel et s'auto-évaluer
- Réussir sa classe de 4^{ème} de 3^{ème} .
- Être autonome dans son travail
- Favoriser l'éducation à la santé et à la Citoyenneté .
- Avoir un comportement responsable
- Valoriser les parcours scolaires.
- Réussir son parcours d'Orientation, le parcours Avenir.

1 - Classes et organisation

A – Classes en 2018-2019

	4ème	3ème
Nombre d'élèves/niveau	12	15
Nombre de classes concernées	2	2
Total	27	

B– Organisation

Lieu de pratique	Stade municipal situé à 200 m du collège
Intervenant	Pascal RAZER

Au collège	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Volume horaire
Horaires	17h15 – 18h45	17h15 – 18h45	14h - 17h30* *Spé GB	17h15 – 18h45	6h30
EPS	3h				3h
En club	Vendredi		Samedi et/ou dimanche		Volume horaire
Horaires			2h		2h

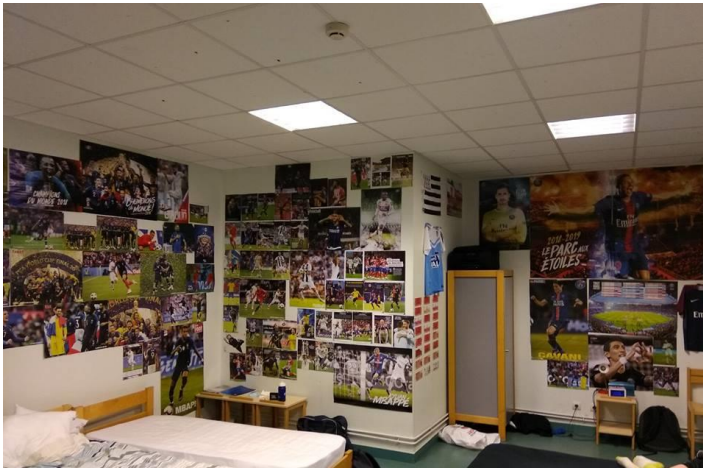
Les élèves pratiquent 11h30 de sport par semaine. Ils sont internes au collège du lundi matin au vendredi soir et sont sous la responsabilité du chef d'établissement (cours, internat, entraînements et matchs).

Les élèves suivent les cours dans leur classe avec les autres élèves. Ils sont répartis en deux classes de 3ème et deux classes de 4ème. Cette mixité scolaire est une plus-value évidente pour l'ensemble des élèves, ils tirent vers le haut l'ambition scolaire.

C– l'encadrement

• **L'encadrement technique** est assuré par Monsieur Pascal Razer entraîneur diplômé d'état qui est chargé de la planification des séances et qui a sous sa responsabilité les élèves lors des entraînements. Monsieur Olivier Cadic Cadre Technique sectoriel 29 (CTD) coordonne la SSD29 avec le responsable de la section.

• **La Coordination de la section** est prise en charge par Mme Laroche Caroline, professeur d'éducation physique et sportive. Elle assure le suivi de la scolarité des 24 élèves Internes en étant l'interface entre l'ensemble des membres de la communauté éducative.



2. Les objectifs visés

Parcours citoyen et Avenir :

- Développer et renforcer le goût de l'effort.
- Agir selon des règles sécuritaires afin d'adopter un comportement citoyen responsable et éclairé.
- Renforcer la coopération, la solidarité et l'entraide au sein d'un groupe mais aussi en direction des autres élèves.
- Renforcer et développer le respect de l'autre et l'esprit sportif.
- Contribuer à leur réussite scolaire et les valoriser au travers de leur réussite sportive.
- Oraux de découverte professionnelles 3^{ème} et oral du DNB. Valorisation du parcours
- Orientation choisie en seconde.
- Assumer des rôles sociaux et être plus autonomes dans sa pratique.

Parcours Football :

- Développer une motricité spécifique à l'activité Football.
- Développer une culture fine de cette activité.
- Permettre une pratique approfondie de cette activité sans pression du résultat.
- Permettre aux élèves de progresser et de s'épanouir à travers la pratique d'une activité qu'ils affectionnent.
- Sensibiliser les élèves à l'importance d'une pratique régulière.
- Sensibiliser les élèves à l'importance de l'intensité dans les séances et de l'application permanente.

La SSD29 ne se limite pas simplement à l'apprentissage et au renforcement d'habiletés mais contribue aussi à la maîtrise de soi, le respect des règles et à l'accès à l'autonomie et toutes attitudes, composantes de futurs comportements citoyens ; enfin, étant donné que la section fait partie intégrante de la vie d'établissement, elle participe à la bonne image dynamique de l'établissement aux yeux de tous les acteurs de l'établissement et de la Ville de Châteauneuf du Faou.



3- Modalités de recrutement

Tout candidat admis s'engage à suivre les 2 années de formation.

A – Les conditions d'admission

Pour être candidat, l'élève doit :

- Être déclaré apte à la pratique du football
- Être un joueur de bon niveau, licencié dans un club de football du département 29.
- Être admis, dans son établissement d'origine à passer en 4^{ème}.
- Fournir un bon dossier scolaire.
- Avoir une réelle motivation et être conscient des efforts à fournir sur le plan sportif et scolaire.
- Accepter la vie en collectivité.

B – La sélection

Le recrutement est basé sur les aptitudes physiques, techniques et tactiques **et** sur le dossier scolaire.

3 exigences sont imposées : on les appelle les 3 piliers.

Scolaire :

L'admission définitive n'intervient qu'après examen du dossier scolaire : notes et comportement lors d'une commission d'admission présidée par le chef d'établissement.

Sportive

Avoir réussi les épreuves de sélection sportive (épreuves physiques, techniques et matchs) organisées par les instances fédérales.

Médicale

Un examen médical approfondi détermine si l'élève est apte.

La sélection définitive sera validée à l'issue de la réunion de la commission sportive et de la commission scolaire.



4 Les différents suivis : scolaire, sportif, médical

Un suivi particulier de chaque élève est mis en place entre tous les personnels (chef d'établissement, coordinateur, entraîneur, famille, la vie scolaire, l'administration, infirmière et médecin) afin d'apporter un équilibre entre la scolarité, la famille et le sportif. Le début de l'année de 4^{ème} sera accompagné plus attentivement, cela n'est pas simple d'être interne à 13/14 ans.

Afin de permettre une meilleure communication avec les familles et les éducateurs des clubs, une réunion a lieu en début d'année scolaire afin de présenter le personnel, les objectifs, les attentes, de visiter les lieux de vie de leur enfant. Le lien et l'échange d'informations sont du rôle du coordinateur de la section sportive.

Le suivi médical est assuré par un médecin fédéral FFF, médecin ligue de Bretagne et médecin de district 29.



5 Les engagements

L'élève s'engage pour une durée de 2 ans dans la section sportive. Un bilan scolaire et sportif est effectué tous les trimestres par le chef d'établissement. L'élève doit avoir une attitude positive, participer au rayonnement de l'établissement à travers sa participation et son attitude.

Au niveau sportif :

- Être présent aux séances d'entraînement. Un mail est envoyé tous les vendredis aux clubs pour faire un bilan de la semaine. L'élève qui ne s'entraîne pas le jeudi soir est considéré INAPTE pour le weekend.
- Avoir son matériel à chaque séance
- Participer aux compétitions UNSS et aux rencontres amicales
- Être licencié à l'association sportive du collège

Au niveau scolaire

- Être irréprochable au niveau de son attitude en classe
- Être irréprochable au niveau des résultats scolaires
- Respecter le règlement intérieur du collège
- Participer activement aux diverses actions menées au sein de l'établissement

Au niveau médical

- Avoir subi un examen médical complet effectué par un médecin
- Avoir une hygiène de vie saine liée à leur pratique sportive
- Suivre le Parcours santé mis en place par la diététicienne.

Tout doit être fait dans l'intérêt de la scolarité des élèves, en cas de difficultés, sur un des trois points cités ci-dessus, il existe la possibilité de rencontrer les parents pour faire un point de la situation et le cas échéant d'envisager un retour dans le collège de secteur.

6 S'ouvrir aux autres

Lutter contre l'entre soi, aller vers le monde du handicap, vers les milieux scolaires, vers le Foot féminin et le sport féminin, organiser des tournois avec les autres élèves du collège, jouer le rôle de médiateur et d'arbitres....





Concours d'entrée 2018/2019 en Classe de 4ème



Mercredi 30 Mai 2018

à partir de 9h Stade Municipal
CHATEAUNEUF DU FAOU



SCOLARITÉ SUIVIE- ÉTUDES OBLIGATOIRES
ENTRAÎNEMENT DU LUNDI AU JEUDI DE 17H15 à 18H45

RÉUNION D'INFORMATION LE 11 AVRIL 2018 À 18H AU COLLÈGE

Dossier d'inscription et renseignements au secrétariat du collège:
29 rue des fontaines 29520 CHATEAUNEUF DU FAOU

Tél : 02 98 81 77 94

Mail: ce.0292006y@ac-rennes.fr

Retour des dossiers : **23 Mai 2018**



Concours organisé avec le partenariat du district de Football
du Finistère



BONJOUR, Aujourd'hui Je suis votre **ARBITRE**

La plupart du temps je suis lycéen ou collégien, donc pas un adulte.

Je suis en **Formation**, et en ce moment « J'APPRENDS ».

Certaines de mes décisions ne seront pas forcément bonnes et certaines d'entre-elles pourront être même contre votre équipe

Ce n'est pas une CONSPIRATION !!

Ne me jugez pas comme un
arbitre expérimenté de LIGUE 1

Le Football n'est qu'un JEU
que j'aime,
et je veux que vos enfants
l'aiment aussi !!

D'ailleurs, vu mon âge
je pourrais être
VOTRE FILS ...



reFspect
pour tous les arbitres

AVEC L'ARBITRE
NE FRANCHIS PAS LA LIGNE

LE RESPECT : Partout et tout le temps...